

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 décembre 2025

---

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -  
(N° 2233)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 133

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Amard, Mme Abomangoli, M. Alexandre, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisa Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

---

**ARTICLE 3 BIS**

Compléter le premier alinéa par la phrase suivante :

« Elle inclut une estimation de l'impact environnemental que pourrait engendrer la tenue des épreuves de hockey sur glace au stade Allianz Riviera de Nice et examine les solutions alternatives de localisation de ces épreuves. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe La France insoumise souhaite alerter sur le coût que représente la construction d'une patinoire olympique neuve à Nice.

La ville de Nice doit accueillir plusieurs épreuves lors de ces jeux et projette différents travaux visant à construire une patinoire olympique neuve et à transformer provisoirement le stade de football de l'Allianz Riviera en une double enceinte provisoire de hockey sur glace. Or, comme l'explique Frédéric Maillot, rapporteur pour avis sur le budget sport 2026, ces infrastructures

---

pourraient coûter plus de 220 millions d'euros et ce choix interpelle alors qu'une patinoire olympique existe à Marseille depuis 2009, que la patinoire olympique de Pralognan-la-Vanoise est toujours en fonction et que la France accueillera en 2028 les championnats du monde de hockey sur glace à Lyon (LDLC arena) et à Paris (Accord Arena). Remettre aux normes les deux premiers équipements mentionnés engendrerait moins de coûts pour les finances publiques et aurait des conséquences environnementales moindre.

Alors que ce projet d'aménagement de l'Allianz Riviera en double enceinte de hockey sur glace est une aberration écologique, nous souhaitons quantifier son impact environnemental afin d'éclairer les décideurs sur ce choix.